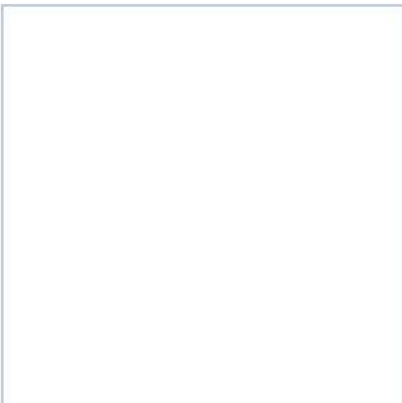
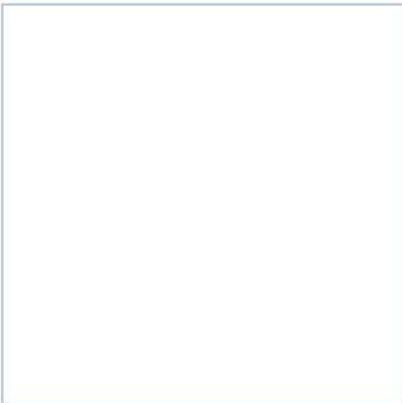
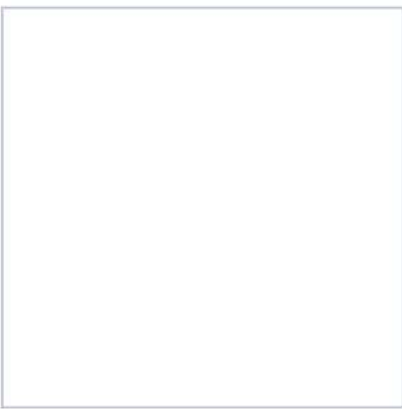


Droit fiscal

SOMMAIRE



LE CABINET	3
L'EQUIPE DROIT FISCAL	5
DOMAINES D'INTERVENTION	7
LES ASSOCIES	9
MISSIONS SIGNIFICATIVES.....	12

LE CABINET

Créé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei est un cabinet d'avocats français indépendant qui compte aujourd'hui près de 100 avocats dont 31 associés, couvrant les principaux domaines du droit des affaires, en France et à l'international.

Un cabinet indépendant de référence en droit des affaires

Régulièrement cité aux premiers rangs des classements professionnels tant en termes de transactions réalisées que de notoriété, De Pardieu Brocas Maffei est l'un des tout premiers cabinets d'avocats en France.

Institutions financières et bancaires, compagnies d'assurances, sociétés d'investissement et groupes industriels : le cabinet conseille de nombreux groupes français et internationaux de premier plan. Il est également un interlocuteur reconnu des instances administratives, gouvernementales et professionnelles, nationales ou internationales.

Personnalisation, implication, disponibilité, créativité : les atouts de De Pardieu Brocas Maffei

De Pardieu Brocas Maffei offre à ses clients des prestations juridiques d'excellence, grâce au **savoir-faire** acquis et à l'exigence constante de **qualité** et de **rigueur** de ses avocats.

La **personnalisation du conseil**, la forte implication des associés dans le traitement des dossiers, la **permanence** et la **disponibilité** des interlocuteurs, ainsi que l'alliance de la **créativité** et de la **sécurité juridiques** sont autant d'atouts dont bénéficient les clients du cabinet.

Un sens du service récompensé par des awards internationaux

De Pardieu Brocas Maffei a été récompensé à plusieurs reprises, dans un contexte européen, pour la qualité de ses services et de la relation avec ses clients.

Les prix suivants lui ont notamment été décernés :



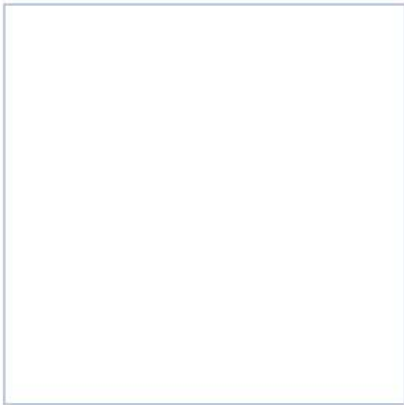
Chambers Client Service Award 2008



Chambers Client Report – Euro 100 Survey #5 in the ranking of « Top firms for French clients » 2008



International Law Office Client Choice Award 2007



Full service : le cabinet intervient dans les principaux domaines du droit des affaires

- Banque, Finance & Marchés de capitaux
- Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity
- Immobilier & Opérations immobilières
- Entreprises en difficulté & Restructuration
- Contentieux
- Droit de la concurrence & de la distribution
- IP/IT
- Droit fiscal
- Droit public
- Droit social
- Assurances

International : une capacité éprouvée à mobiliser et coordonner un réseau de correspondants efficace

De Pardieu Brocas Maffei dispose d'un solide réseau de correspondants choisis pour l'excellence de leurs compétences et leur réputation sur leurs marchés respectifs. Ils partagent avec lui la même valeur fondatrice : **l'indépendance**.

Son expérience et son savoir-faire en matière de missions transfrontalières garantissent à ses clients pour chaque dossier transnational **une seule équipe et un seul interlocuteur**.

La coopération avec ces cabinets dans le cadre de dossiers transfrontaliers, tant en matière de conseil que de contentieux, lui permet de disposer à tout moment d'équipes pluridisciplinaires et d'assurer ainsi la bonne fin des transactions et/ou des procédures précontentieuses et contentieuses, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord ou en Asie.

L'ouverture à l'international est un pré-requis : certains avocats ont ainsi suivi une partie de leur cursus universitaire à l'étranger ou ont étudié le droit comparé. D'autres ont commencé leur carrière à l'étranger ou sont inscrits à des barreaux étrangers.

Facturation : transparence et adaptabilité

Dans un but de **transparence** en matière d'honoraires, le cabinet définit les modalités de facturation avec ses clients en début d'opération.

Pour chaque dossier, le cabinet est disposé à envisager **les formules de facturation les plus adaptées**. Si l'opération nécessite l'intervention de plusieurs cabinets, il est en mesure d'assurer une facturation centralisée et d'afficher un coût global pour l'ensemble des prestations fournies.

L'ÉQUIPE DROIT FISCAL

L'équipe Droit fiscal couvre la fiscalité française et internationale. Elle fournit des conseils adaptés à vos besoins et met en œuvre des solutions concrètes et innovantes.

Elle vous assiste dans le cadre de transactions corporate, immobilières et financières de grande envergure, en étroite collaboration avec les autres équipes du cabinet. Ses clients bénéficient également d'une assistance régulière leur permettant d'optimiser les conséquences fiscales de leurs opérations de gestion courante.

Notre clientèle

Généraliste, l'équipe Droit fiscal a développé des relations durables avec une clientèle diversifiée : groupes français et internationaux, établissements bancaires et financiers, fonds d'investissements, et groupes familiaux.

Afin de vous fournir des conseils personnalisés et adaptés, l'équipe s'attache à connaître et comprendre parfaitement vos particularités, vos objectifs et vos attentes. Nous anticipons ainsi vos contraintes et vous proposons des solutions optimisantes.

Enfin, l'équipe participe régulièrement au développement de grands groupes, tant sur le plan national qu'international.

Notre expertise en matière de fiscalité appliquée à l'immobilier

L'équipe est dotée d'une expertise dans le domaine de la fiscalité appliquée à l'immobilier. En effet, au cours de ces dernières années, l'équipe a participé aux opérations immobilières les plus significatives.

A cette occasion, l'équipe a su démontrer sa capacité à comprendre et anticiper les attentes des différents intervenants du marché de l'immobilier, à mettre en œuvre des structures innovantes ou éprouvées et toujours adaptées à leurs besoins.

Son expertise est aujourd'hui unanimement reconnue par le marché. L'équipe conseille ainsi régulièrement :

- **des propriétaires & utilisateurs d'importants patrimoines immobiliers** (compagnies d'assurance, sociétés foncières, grands groupes utilisateurs et promoteurs immobiliers)
- **des investisseurs** (fonds opportunistes et fonds privilégiant l'investissement à moyen ou long terme)
- **des établissements de crédit français et étrangers**



Notre expertise particulière en matière de fiscalité appliquée aux opérations de financement

Au sein de l'équipe droit fiscal, l'équipe Banque Finance Entreprise (« BFE ») est dotée d'une expertise fiscale dans le cadre des opérations de financement. Elle assiste les établissements financiers et les grandes entreprises dans la mise en place de structures de financement et de partenariats financiers ainsi que pour la monétisation de créances fiscales sur l'Etat.

L'équipe BFE a également pour vocation d'allier le savoir faire fiscal avec l'expertise juridique du cabinet dans ces différents domaines.

Notre expertise particulière en matière de contrôles fiscaux et de contentieux

L'équipe assiste par ailleurs ses clients dans le cadre de leurs contrôles fiscaux et intervient dans des contentieux de place.

Elle intervient également dans la négociation pour leur compte de solutions globales avec l'Administration fiscale.

Ce que disent les annuaires professionnels...



Tax (Band 3)

Bernard Boutemy and Emmanuel Chauve co-head De Pardieu Brocas Maffei's tax practice; Boutemy concentrates on corporate, banking and financial tax, whilst Chauve specialises in corporate and real estate tax matters. (Chambers Global 2011)

This firm is widely regarded as being "at the top of its game when it comes to finance and real estate transactions." The team recently acted for Axéreal Union de Coopératives Agricoles on the tax structuring related to its acquisition of Greencore's malt business. (Chambers Europe 2011)

This leading real estate firm wins applause for its excellent tax work in the area, and is recommended by clients for its exceptional team work and communication skills. (Chambers Europe 2010)



Tax (Band 4)

De Pardieu Brocas Maffei has a 12-lawyer team with leading expertise in property tax. The practice is co-led by Bernard Boutemy and Emmanuel Chauve, who is regarded as 'one of the market's top advisers for property tax', and also includes Sarah Espasa-Mattei, Alexandre Blestel and newly promoted partner Marie-Laure Bruneel. The team advises property companies and financial institutions on strategic matters, assisting Altarea-Cogedim on its joint acquisition of Aldeta, which owns Cap 3000 shopping-mall. (Legal500 2011)

De Pardieu Brocas Maffei boosted its practice in 2009 through hiring Bernard Boutemy and Sarah Espasa-Mattei from Baker & McKenzie SCP, who are both recommended for their 'high level of service with lots of reactivity, accuracy and relevance'. Bernard Boutemy now heads up the practice alongside Emmanuel Chauve, a 'remarkable, precise and very well connected' lawyer strongly renowned for tax property work. Alexandre Blestel is also recommended. The team advised Compagnie la Lucette on the sale of SCI Chassagne's shares, and Predica on the acquisition of a minority stake in Proclif. (Legal500 2010)

DOMAINES D'INTERVENTION

Fiscalité des opérations d'acquisition, de cession et de restructuration

- due diligence
- structuration (conception et mise en œuvre de montages avec ou sans effets de levier)
- création de fonds d'investissement dédiés
- optimisation des flux financiers (intégration fiscale, TVA, droits de mutation, fiscalité internationale et conventionnelle)
- assistance dans le cadre de la négociation de la documentation contractuelle

Fiscalité immobilière

- assistance dans le cadre de l'acquisition, du financement et de la cession de portefeuilles immobiliers et de sociétés immobilières pour le compte d'investisseurs français ou étrangers
- assistance dans le cadre d'opérations d'externalisation de patrimoines immobiliers par des groupes utilisateurs
- fiscalité immobilière générale (gestion des véhicules de détention, taxe de 3%, etc.)
- fiscalité des SIIC (option, création, gestion, etc.)
- fiscalité des marchands de biens et des promoteurs, fiscalité liées aux actifs immobiliers (TVA, droits d'enregistrement, etc.)

Fiscalité financière

- assistance dans le cadre de financement de projets
- fiscalité des financements structurés
- monétisation de créances sur l'Etat
- négociation des clauses fiscales de contrats de financement
- fiscalité des produits dérivés et des marchés de capitaux

Procédures fiscales

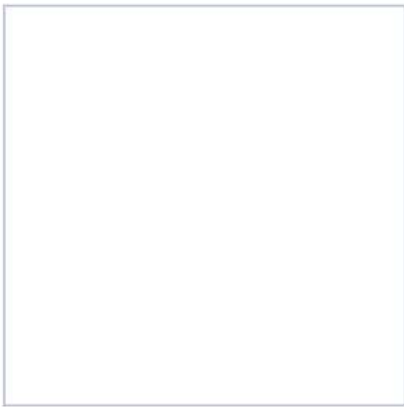
- assistance dans le cadre de contrôles fiscaux et de contentieux administratifs et judiciaires
- négociation pour le compte des clients de solutions globales avec l'Administration fiscale
- assistance dans le cadre de l'obtention d'agrément

Fiscalité internationale

- fiscalité communautaire et conventionnelle
- fiscalité des groupes internationaux (prix de transfert, flux internationaux, investissements transfrontaliers, gestion patrimoniale internationale,...)

Fiscalité générale des entreprises

- assistance dans la gestion fiscale de groupes nationaux et internationaux
- audit des risques ; optimisation ; restructurations



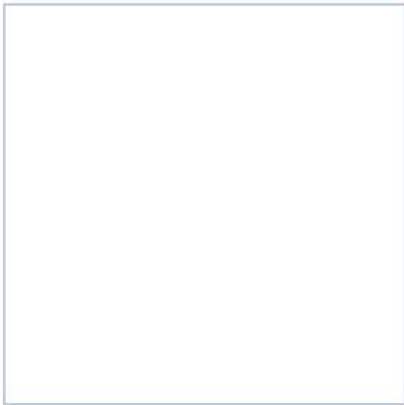
Fiscalité patrimoniale

- ingénierie patrimoniale
- transmission d'entreprises ou de patrimoine privés (droits de donation ou de succession)
- gestion nationale et internationale des revenus et des avoirs (fiscalité des revenus, ISF)



Epargne salariale et intéressement

- rémunération des salariés et des mandataires sociaux
- problématiques liées à l'expatriation et à l'impatriation
- stock options, BSA, PEE et autres mécanismes d'intéressement



LES ASSOCIES

Alexandre Blestel



Alexandre Blestel est spécialisé dans le domaine de la fiscalité des entreprises et intervient principalement dans des opérations de structuration et de financement d'opérations françaises ou internationales. Il conseille des sociétés foncières, des fonds d'investissements, ainsi que des groupes français et étrangers, et dispose notamment de compétences particulières dans le domaine des OPCI et des sociétés cotées ayant opté pour le régime des

SIIC.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1999, il est titulaire d'un DESS-DJCE de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Strasbourg (1997).

Après une expérience de plusieurs années au sein des départements fiscaux de cabinets anglo-saxons, notamment Ernst & Young Law (1999-2002) et Jones Day (2003-2004), il a rejoint le cabinet en 2005 dont il est devenu associé en 2007.

Il est également co-auteur de plusieurs articles dans ses domaines d'intervention. Il est par ailleurs Chargé d'enseignement en droit fiscal dans le cadre de la « Real Estate Chair » de l'ESSEC et à la Reims Management School.



Tax (Band 4)

Alexandre Blestel is a recommended lawyer (Legal500 2011)

Marie-Laure Bruneel



Spécialisée dans le domaine de la fiscalité des entreprises, Marie-Laure Bruneel intervient principalement sur les aspects fiscaux de la structuration et du financement d'opérations d'investissement, de fusions-acquisitions, de LBO, de restructurations, de joint-ventures, etc. Elle conseille aussi bien des groupes français que des investisseurs internationaux.

Avocat au barreau de Paris depuis 2001, elle est diplômée d'HEC (1999) et titulaire du DESS de Fiscalité Internationale de l'Université de Paris II Panthéon-Assas (1999). Elle a rejoint le cabinet en 2005 dont elle est devenue associée en 2011 après avoir exercé au sein d'Andersen Legal et de Freshfields Bruckhaus Deringer.

Bernard Boutemy



Bernard Boutemy est spécialisé en matière de fiscalité corporate, bancaire et financière. Il accompagne notamment des institutions bancaires et financières et leurs clients, des sociétés cotées et de grands groupes anglo-saxons dans leurs pré-contentieux et contentieux administratifs fiscaux ainsi qu'en matière de financements et de monétisation des créances sur l'État. Il assiste également ses clients dans le cadre de leurs contrôles fiscaux, négocie pour leur compte des solutions globales avec l'Administration fiscale et, en cas de besoin, les défend en matière de contentieux fiscaux.

Avocat au Barreau des Hauts-de-Seine depuis 1996, il est titulaire d'une Maîtrise de droit des affaires de l'Université de Clermont Ferrand (1970) et diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts (1970). Il a rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2009, après avoir exercé au sein des bureaux parisiens de Baker & MacKenzie (2006-2009), Deloitte & Touche devenu Taj (2002-2006) et Andersen (1996-2002). Son expérience professionnelle antérieure se partage entre la Direction Générale des Impôts où il a exercé en tant qu'inspecteur des impôts puis administrateur civil (chef du bureau du contentieux) et les juridictions administratives en qualité de magistrat. Il est par ailleurs, avec Sarah Espasa-Mattei, à l'initiative de la création de l'équipe Banque Finance Entreprise qui a pour vocation d'allier le savoir faire fiscal et l'expertise juridique au service de leurs clients principalement des banques françaises, des entreprises du CAC 40 et des grands groupes anglo-saxons.

Il est l'auteur de nombreux articles parus dans des revues spécialisées en matière fiscale telles que La Revue de Droit Fiscal, Les Petites Affiches ou les publications des Editions Francis Lefebvre.



Tax: Litigation / Individual (Band 1)

Department co-head Bernard Boutemy focuses on finance-related tax issues and is appreciated by peers for his superior tax litigation work. (Chambers Europe 2011)



Tax (band 4)

The practice is co-led by Bernard Boutemy (Legal500 2011)

Emmanuel Chauve



Emmanuel Chauve est spécialisé en fiscalité des entreprises et du patrimoine, tant sur le plan national qu'international. Il a en outre développé des compétences particulières dans le domaine de la fiscalité appliquée à l'immobilier, mais aussi dans la fiscalité de SIIC et des fonds d'investissements immobiliers

Il bénéficie d'une expérience acquise au sein de plusieurs cabinets d'avocats internationaux, tels que Jones Day (2003-2004) et Ernst & Young Law (1989-2002), et conseille une clientèle dans le cadre d'opérations nationales et internationales. Il rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2005.

Emmanuel Chauve est titulaire d'un DESS de droit fiscal à l'Université de Bourgogne (1989), au sein de laquelle il dispense un enseignement de fiscalité internationale. Il est avocat au Barreau de Paris depuis 1993.

Il est également co-auteur de plusieurs articles dans ses domaines d'intervention, notamment « La fiscalité des sociétés d'investissements immobiliers cotées », Paris, EFE, 2006, 135p. Il est par ailleurs Chargé

d'enseignement dans le cadre de la « Real Estate Chair » d'HEC – Unibail-Rodamco – Morgan Stanley.

 **Tax (Band 3) and Tax: Real estate / Individual (Band 1)**

Clients describe Emmanuel Chauve as a wonderfully strong lawyer with a truly hands-on approach and extensive knowledge. (Chambers Europe 2011)



Tax (Band 4)

The practice is co-led by Emmanuel Chauve, who is regarded as 'one of the market's top advisers for property tax' (Legal500 2011)

Sarah Espasa-Mattei



Sarah Espasa-Mattei est spécialisée en matière de fiscalité corporate, bancaire et financière. Elle accompagne des institutions bancaires et financières et leurs clients, des sociétés cotées et de grands groupes anglo-saxons dans leurs pré-contentieux et contentieux administratifs fiscaux ainsi qu'en matière de financements et de monétisation des créances sur l'Etat. Elle met également au service de ses clients son expérience professionnelle acquise dans l'audit des grands groupes et assiste ses clients dans la mise en place de leurs opérations stratégiques.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1996, elle est titulaire d'un DESS-DJCE de droit des affaires et fiscalité de l'Université de Montpellier (1995). Elle a exercé en tant que Local Partner de Baker & McKenzie (2006-2009) et collaboratrice d'Arthur Andersen puis d'Ernst & Young (1996-2006). Elle est par ailleurs, avec Bernard Boutemy, à l'initiative de la création de l'équipe Banque Finance Entreprise qui a pour vocation d'allier le savoir faire fiscal et l'expertise juridique au service de leurs clients principalement des banques françaises, des entreprises du CAC 40 et des grands groupes anglo-saxons.



Tax (Band 4)

Sarah Espasa-Mattei is a recommended lawyer (Legal500 2011)

MISSIONS SIGNIFICATIVES

Opérations boursières

Conseils du groupe **Foncière des Régions**

- structuration et réalisation d'une OPE sur la société italienne Beni Stabili (4 milliards d'euros)

- structuration de la constitution et de l'option pour le régime des SIIC de ses filiales, Foncière des Murs, Foncière Développement Logements et Foncière Europe Logistique

- structuration de l'OPE sur Bail Investissement Foncière et de l'absorption de cette dernière

▪ Conseils de **Bail Investissement** dans le cadre de l'apport à Altarea d'un portefeuille de centres commerciaux (300 M€)

▪ Conseils de **MSREF** dans le cadre de l'acquisition du bloc de contrôle de Mines de la Lucette

▪ Conseils de **MSREF** dans le cadre de l'acquisition d'un bloc de contrôle dans Leblanc Chromex et d'une OPA sur cette société

▪ Conseil du groupe **Casino** dans le cadre de l'offre publique portant sur les actions de la société cotée Intexa

▪ Conseils d'un consortium créé entre **Altarea** et **Compagnie la Lucette** en vue de l'acquisition du bloc de contrôle de la société Lucia (900 M€)

▪ Conseils de **Shaftesbury** dans le cadre de l'acquisition du bloc de contrôle de Docks Lyonnais et de son option pour le régime SIIC

▪ Conseils de **Altarea** dans le cadre du rachat de la société IMMAFINE, de sa fusion et de son option pour le régime SIIC

Investissements immobiliers

▪ Conseils de **Mines de la Lucette** dans le cadre de l'acquisition

- de quatre immeubles, et notamment l'immeuble « Crystal Park » et la « Tour Scor » auprès de KanAm (1.100 M€)

- d'un portefeuille de plateformes logistiques exploitées par le groupe Casino (170 M€)

- d'un portefeuille d'immeubles de bureaux auprès de Westbrook (170 M€)

▪ Conseils d'un consortium créé entre **Tishman Speyer** et **Compagnie la Lucette** en vue de l'acquisition des parts de la société propriétaire de l'immeuble « Cœur Défense » à la Défense (2.000 M€)

▪ Conseils de **MSREF** dans le cadre de l'acquisition des « Tours Pascal » à la Défense

▪ Conseils de **Foncière Développement Logement** dans le cadre de l'acquisition auprès de Prédica de 767 lots d'habitation

▪ Conseils de **Foncière des Murs** dans le cadre de l'acquisition auprès d'Accor des murs de 128 hôtels en France puis de 67 hôtels en France et en Belgique (1.800 M€)

▪ Conseils de **Foncière des Murs** dans le cadre d'acquisitions d'immeubles d'exploitation réalisées auprès des groupes Jardiland, Quick, Courtepaille et Pierre & Vacances (Belgique) ;



- Conseils de **Bail Investissement Foncière** dans le cadre de l'acquisition auprès de CGW des titres de la société Technical (1.500 M€)

- Conseils de **Tishman Speyer** dans le cadre de l'acquisition des parts de la société propriétaire de l'immeuble « Esplanade » à la Défense (400 M€)

- Conseils de **Docks Lyonnais** dans le cadre de l'acquisition de l'immeuble « Mozart » en état futur d'achèvement (400 M€)

- Conseils de **Tishman Speyer** dans le cadre de l'acquisition puis de la vente de l'immeuble « Kodak » à Paris

- Conseils de **Foncière Développement Logement** dans le cadre de l'acquisition de deux portefeuilles résidentiels appartenant respectivement à MSREF et à Cardif Assurance Vie (200 M€)

- Conseil de **Generali** dans le cadre de l'acquisition d'un portefeuille d'immeubles commerciaux situés à la Réunion auprès du groupe Casino

- Conseil de **Foncière des Régions** dans le cadre de l'acquisition auprès d'Eiffage d'un portefeuille de 190 000 m² de bureaux, pour un montant d'environ 102 M€

- Conseils de **Blackstone** dans le cadre de divers investissements et notamment

- une offre d'acquisition du bloc de contrôle de la Société Foncière Lyonnais

- une offre d'acquisition d'une participation majoritaire au capital de la société propriétaire de l'immeuble « Cœur Défense »

- Conseils de **Foncière des Régions** dans le cadre de l'acquisition du siège social du Commissariat à l'Energie Atomique et de la restructuration de cet ensemble immobilier

- Conseils des fonds **MSREF** (fonds managé par Morgan Stanley) et de **Foncière des Régions** dans le cadre de divers investissements et notamment :

- l'acquisition du second portefeuille immobilier cédé par France Télécom

- une offre d'acquisition de portefeuilles d'externalisation de sociétés industrielles (eau et BTP)

- un appel d'offres lancé par MBDA pour son nouveau siège social et site de production

Opérations de désinvestissements

- Conseils d'un groupe d'investisseurs conduit par **Sirius** dans le cadre de la vente à AMB de 15 sociétés propriétaires de 18 actifs immobiliers parisiens

- Conseils de **MSREF** dans le cadre de la vente à Docks Lyonnais des titres de la société propriétaire de l'immeuble « Capitole » à Nanterre

- Conseils de **Compagnie la Lucette** diverses opérations d'arbitrage réalisées notamment sous la forme de cessions de titres (vente de l'actif River Plaza d'une valeur de 170 M€ aux fonds Kanam, vente de l'actif Scribe d'une valeur de 100 M€ à CNP Assurances)

- Conseils de **Fonciage** (filiale de Foncière des Murs) dans le cadre de la cession au groupe Foncière Sagesse Retraite d'un portefeuille de 4 établissements (EHPAD) exploités par Korian, pour un montant « acte en mains » d'environ 38 M€

- Conseil de **Stichting Pensionenfonds Metall** dans le cadre de la cession à Corio d'une participation de 30% dans l'immeuble « Balzac » situé à la Défense



Opérations d'externalisation

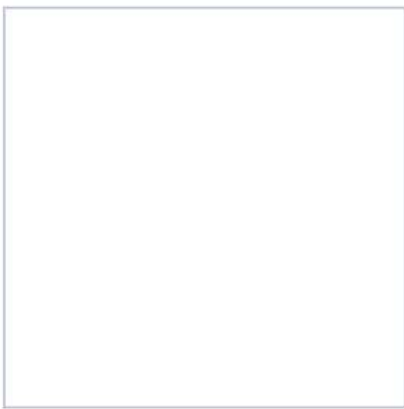
- Conseils du **Club Méditerranée** dans le cadre de la vente à Gecina de quatre clubs
- Conseils du groupe **Korian** dans le cadre de diverses opérations d'externalisation immobilière auprès du groupe Cofinimmo (215 M€)
- Conseils de **Vedici** dans le cadre de la cession à Icade des murs de plusieurs cliniques et établissements de soins à Chartres, Orléans, Nantes et Poitiers (montant non divulgué)
- Conseils de **PPR** dans le cadre de la vente des titres de la société Printemps (1.000 M€)
- Conseils du groupe **Mory** dans le cadre de la vente à GE Real Estate de 20 entrepôts
- Conseils de **Générale de Santé** dans le cadre de la vente à Gécina de 28 cliniques (500 M€) et de diverses opérations d'externalisation immobilière réalisées depuis 2006 ;

Financements

- Assistance à la mise en place de structures de financement et de joint-ventures entre les établissements financiers et les grandes entreprises.
- Monétisation de créances fiscales sur l'Etat
- Conseil de **BNP Paribas** dans le cadre du financement de l'acquisition par Foncière LFPI auprès de Citadel d'un portefeuille de 14 sociétés propriétaires d'actifs immobiliers en France, pour un montant d'environ 142 M€
- Conseils de **Foncière des Régions** dans le cadre du financement de l'acquisition de la Tour GAN et de ses activités de parkings
- Conseils de **Morgan Stanley Bank International** dans le cadre du financement de diverses transactions immobilières et notamment :
 - l'acquisition par Tishman Speyer de l'immeuble « Lumière »
 - l'acquisition par Beacon Capital Partners de l'immeuble « Défense Plaza » et de l'immeuble « Doublon »

Opérations d'acquisition de participations/parteneriat

- Conseils de **Espais** dans le cadre de la mise en place d'un partenariat avec le groupe Hoche en vue de la création d'un véhicule commun de promotion
- Conseil d'**Altarea** dans le cadre de l'acquisition du groupe Cogedim
- Conseils de **Foncière des Régions** dans le cadre de l'acquisition de la société BP 3000 (détenant un portefeuille de parkings) et de la constitution d'un partenariat au sein de la société Park GFR avec le groupe Prédica dans le domaine des parkings publics
- Conseil de **Natixis Private Equity** dans le cadre d'une prise participation dans la société Transports Malherbe
- Conseil du groupe **APEM** dans le cadre d'une opération de build up aux Etats-Unis
- Conseils d'**Aéroports de Paris** dans le cadre d'un protocole d'un protocole d'accord en vue de la réalisation de la première tranche du nouveau quartier d'affaires international « Cœur d'Orly » (160.000 m²) pour un montant d'investissement d'environ 400M€



OPCI

- Conseil du groupe **Foncière des Régions** dans le cadre du développement de leurs activités de gestion et de structuration d'OPCI
- Conseil de **Docs Lyonnais** dans le cadre de la constitution d'un OPCI par voie d'apport de titres de sociétés immobilières

Divers



- Suivi du contrôle fiscal et du contentieux sur des problématiques fiscales de place
- Conseil du comité ad hoc des obligataires dans le cadre de la restructuration de la dette du groupe **Akerys**
- Conseils du groupe **Altarea**
 - structuration du développement international
 - création des véhicules dédiés à l'exercice des activités du groupe en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Russie et en Europe de l'Est
- Conseils du groupe **Le Cordon Bleu**
 - optimisation des structures de détention du groupe
 - structuration du développement international, notamment au Liban

